



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Europe - Transport de marchandises

Question écrite n° 17395

### Texte de la question

M. Matthieu Marchio alerte M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le projet de révision de la directive européenne « poids et dimensions » des camions de marchandises, qui envisage d'autoriser la circulation transfrontalière des méga-camions de marchandises. Ces véhicules, pouvant atteindre jusqu'à 25 mètres de long et peser 60 tonnes, posent de sérieuses questions en matière de sécurité routière, d'impact sur les infrastructures et de conséquences écologiques. Ces méga-camions, par leur taille démesurée, risquent de compromettre la sécurité sur les routes. Ils représentent un danger accru pour les autres usagers de la route, notamment dans les zones urbaines et périurbaines où les infrastructures ne sont pas conçues pour accueillir de tels mastodontes. Les difficultés de manœuvre posent un risque inacceptable d'accidents. En outre, l'impact de ces véhicules sur les infrastructures routières ne peut être ignoré. Leur poids et leur taille exacerbent l'usure des chaussées, des ponts et des tunnels, nécessitant des investissements publics conséquents pour la réparation et l'entretien des routes, à un moment où les ressources financières devraient être orientées vers des solutions de transport durable. L'argument selon lequel les méga-camions permettraient une réduction des émissions de CO2 par l'optimisation des chargements est une vision à court terme qui occulte la menace réelle qu'ils représentent pour la stratégie européenne de décarbonation des transports. Encourager le transport routier de marchandises, au détriment du fret ferroviaire et fluvial, va à l'encontre des engagements de l'Union européenne en faveur de la transition écologique. La France s'est déjà prononcée contre l'adoption de telles mesures, en phase avec ses engagements pris lors du Grenelle de l'environnement et au Parlement européen. Il est impératif de maintenir cette position et de rejeter toute initiative qui favoriserait l'accroissement du transport routier de marchandises par des véhicules aux dimensions et poids excessifs. M. le député souligne que le développement du fret ferroviaire représente une alternative durable et écologiquement responsable au transport de marchandises. En conséquence, il sollicite de sa part une position claire et ferme contre ce projet de révision ainsi qu'un soutien au fret ferroviaire, une alternative bien plus durable et écologique pour le transport de marchandises à travers l'Europe, et souhaite connaître sa position sur le sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Matthieu Marchio](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17395

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 avril 2024](#), page 3156

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)